

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 19 février 2026

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

Numéro	Objet	Décision
2026 - 8	Approbation du Procès-verbal - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 22 janvier 2026	Approuvée
2026 - 9	Personnel - Présentation du rapport annuel en matière d'égalité femmes-hommes	Approuvée
2026 - 10	Finances - Rapport et Débat d'Orientation Budgétaire 2026	Approuvée
2026 - 11	Finances - Versement d'une avance de subvention du budget principal au budget annexe " Office de Tourisme "	Approuvée
2026 - 12	Finances - Reversement TEIT	Approuvée
2026 - 13	Assainissement - Avenant au marché de diagnostic amont et plan d'actions pour la réduction des micropolluants sur le bassin de la station d'épuration d'Argences	Approuvée
2026 - 14	Tourisme/Culture - Convention d'occupation temporaire avec l'association « La Vie Belle »	Approuvée
2026 - 15	Otri - Convention pour la réalisation d'analyses réglementaires des eaux avec la société SAUR	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.